

ASSOCIATION FRANÇAISE DES PSYCHOLOGUES SCOLAIRES

Compte-rendu de la réunion du Bureau National du
14 février 1976 à PARIS.

Présents : CAPELLE, CHANEAC, COLLOMBET, DEILLE, EON, GIRAUDON, GROLAUD,
LEFAVRAIS, LEPEZ, MARIEL, TAFFIN, TAILLIA.

Excuses : LABORDE, PARAIRE, RAPEZYNSKI, TARDIEU, TUBIANA.

Après son mari, notre collègue J. MARCHAL (Ht Rhin) nous a fait le plaisir de participer à nos travaux. Nous l'en remercions en espérant que d'autres collègues l'imiteront.

ADHESIONS

La situation présentée par TAILLIA est réconfortante. De nouveaux P.S. adhèrent à l'AFPS, des anciens régularisent leur situation. L'Association dépassera cette année 900 adhérents.

TIRAGE ET DIFFUSION DE L'INFORMATION

Il apparaît de plus en plus urgent de se doter d'un matériel d'impression et de tirage à la mesure de nos publications. La réalisation du dernier envoi (Congrès, Statuts, CR de EN) représente huit jours de travail à temps plein pour toute une équipe de bénévoles.

Il nous est proposé un matériel de tirage off-set encore sous garantie pour la somme de 10 000 F. Cet achat pourrait être envisagé conjointement avec le SPEN. Question à étudier d'urgence.

COURRIER

Direction des GAPP : voir CR du Congrès de PARIS.
L'AFPS n'en voit pas l'utilité, mais veut bien qu'elle soit confiée au P.S.

- Lettre du Nord à propos de l'indemnité de logement.
TAFFIN rapportera à ses collègues la position de l'Association et fournira les documents nécessaires à une prise de décision locale.

- Les nouvelles tâches de COLLOMBET (direction d'un CRPF) ne lui permettent plus de consacrer du temps à la préparation des bandes pour l'expédition de la revue. TAILLIA propose les services d'un handicapé physique qui accepterait ce travail.
Accord du Bureau.

- Lettre d'INIZAN pour dire sa satisfaction de la motion du Congrès de PARIS sur la fonction du P.S.

- Aucune réponse de M. LEYGOUF et TORAILLE à notre demande d'audience sur les problèmes de la recherche notamment.

- La rencontre avec le SNES est remise à une date ultérieure en raison des congés de février.

Le SPEN nous communique sa position au sujet de l'Inspection des P.S. :

- . refus de l'inspection en situation d'examen psychologique ou d'entretien avec la famille.
- . non utilisation du dossier psychologique par d'autres personnes que les P.S.
- . aucun texte officiel ne permet d'imposer de calquer l'horaire de travail du P.S. sur celui des élèves.

Il est conseillé de se reporter au document établi par le SPEN sur cette question fort importante.

RENCONTRE AVEC LE SNI

Y participaient SIMBRON et MILLET du SNI, ATTREE et NAUD du SPEN, GROLAUD de l'AFPS.

GROLAUD a réaffirmé que le SPEN ne pouvait être une filiale de l'AFPS. L'Association considère le SPEN comme un nouveau syndicat défendant les intérêts de la Psychologie scolaire au même titre que peut le faire le SNI s'il en a réellement le désir. Cette défense passe obligatoirement par la consultation des P.S. eux-mêmes dont l'AFPS est l'organisme le plus représentatif. Il convient d'instituer un véritable dialogue entre l'Association et tous les syndicats, sans en privilégier un seul, pour établir une plate forme commune de revendications.

LOI D'ORIENTATION

Les textes d'application sont parus et les Commissions devraient être en place pour le 1er avril.

L'AFPS pense qu'il faut conserver aux diverses commissions la souplesse de fonctionnement des CMP actuelles en les ouvrant largement aux personnes susceptibles d'apporter des informations sur l'enfant. Il faut éviter les structures figées qui verraient défendre les dossiers par des gens qui n'ont pas participé à leur élaboration.

RENCONTRE AVEC LE COMITE DE REDACTION DE LA REVUE

La situation financière de la REVUE est suffisamment saine pour augmenter son rythme de parution. Encore faudra-t-il que tous les P.S. fassent un effort pour proposer des articles.

Le Comité de Rédaction rencontrera le BN une fois par trimestre.

La REVUE supportera les frais d'organisation de cette réunion et participera aux dépenses des Congrès, CA et impression.

L'étude du problème de la publicité dans la REVUE pourrait être confié à un organisme spécialisé.

La REVUE devra faire l'objet d'un additif aux statuts de l'Association pour préciser son mode de fonctionnement. Un projet sera soumis au Comité de Rédaction avant d'être présenté au Congrès.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Conformément aux décisions du Congrès de PARIS, un CA extraordinaire se réunira à PARIS du samedi 13 mars 1976 à 14 h au dimanche 14 mars à 17 h. Les Délégués départementaux recevront une convocation individuelle.

Les départements n'ont encore pas adressé les CR des assemblées départementales sur la motion n°3 du Congrès de PARIS. Les envoyer d'urgence à MARIEL.

A LIRE

"L'évolution de la psychopédagogie" de MAUCO (Privas Ed)

PROCHAIN BUREAU

Samedi 13 mars à 10 h à "La Boule d'Or", place St Mich
